

SURVIVANTES MAIS SOCIALEMENT CONDAMNÉES

Se remettre d'une attaque au vitriol? Difficile voire carrément impossible, malgré les progrès de la médecine. Car la blessure est ailleurs.



Photomedia

Comparable à un acte de torture, sur le plan physique, moral mais aussi au regard de la justice, l'attaque au vitriol dénote une intention de condamner la personne à la mort, si pas physique, à tout le moins

sociale, voire affective. Lorsque sa femme a repris conscience à l'hôpital après le coma dans lequel elle avait été plongée, l'époux de Marina a estimé dans plusieurs médias que le plus dur était encore à venir: "elle ne s'est pas encore vue..." Peut-être avait-il en tête à cet instant l'image du visage meurtri de Patricia Lefranc (photo) et, avant, elle, de Christine Colin. Le 1^{er} décembre 2009, alors qu'elle descendait dans le hall d'entrée de son immeuble, à Molenbeek, Patricia Lefranc est attaquée par son ex-amant, Richard Remes, qui lui inflige le supplice de l'acide sulfurique.

Après avoir passé trois mois dans le coma, Patricia se réveille sans visage et dans un corps qu'elle ne reconnaît plus. Elle a, entre autres, perdu l'usage d'un œil. Elle a depuis subi plus de 80 opérations chirurgicales mais reste défigurée à vie. Son bourreau, lui, a été condamné en mars

2002 à 30 ans de réclusion pour tentative d'assassinat. La cour d'assises n'a retenu aucune circonstance atténuante. Au cours de son procès, les experts-psychiatres judiciaires ont mis en avant la personnalité glaciale et ultra-narcissique de Richard Remes. Un homme qui ne supportait pas qu'on lui résiste, qu'on le rejette et qu'on le quitte. Le vitrioleur de Bruxelles fera malheureusement encore parler de lui. Richard Remes vient d'être renvoyé, pour la seconde fois, devant les assises. Pour l'assassinat, cette fois, d'un bébé de 17 mois, la fille d'une autre de ses anciennes compagnes. Un crime qu'il aurait commis en 1988.

Avant l'affaire "Patricia Lefranc", la Belgique a connu un autre sordide dossier d'agression au vitriol. En 2007, Christine Colin, une infirmière carolo, mère de trois enfants, est brûlée à l'acide par celui qu'elle vient de quitter, Freddy Polomé. Comme pour Patricia, comme pour Marina aujourd'hui, sa vie après le coma a été rythmée par les greffes. Freddy Polomé a été condamné en 2008 à dix ans de réclusion. Mais ni la justice, ni la médecine ne peuvent réparer les souffrances morales qu'endurent aujourd'hui ces femmes qui porteront toute leur vie, sur leur visage, la marque de la haine.

sommes d'argent (on parle de 40.000 euros). À plusieurs reprises, il avait menacé de "passer à l'acte" s'il n'obtenait pas satisfaction. Il a finalement mis son plan à exécution. Qui peut être capable de commettre un acte d'une telle cruauté? L'auteur de l'attaque du Delhaize est finalement passé aux aveux vendredi dernier. Il s'agit de Jelle F., un Néerlandais de 42 ans arrêté quelques jours plus tôt à Paris. Un désaxé qui se serait enfui d'une prison ou d'une institution psychiatrique? Un délinquant réputé violent? Un multirécidiviste?

DES TYPES "NORMAUX"

Le vitrioleur présumé ne présente en réalité pas le profil auquel on aurait pu s'attendre. Originaire d'Amsterdam où il travaillait en tant qu'employé administratif d'un chantier naval, Jelle F. a une formation de juriste. Témoignant dans la presse, la mère et l'ex-compagnon de Jelle F., qui l'a formellement reconnu sur les images diffusées lors des appels à témoin, disent ne pas comprendre comment celui-ci a pu commettre un acte aussi odieux. Son ex-conjoint le décrit comme un homme calme et introverti mais en proie à des phases de dépressions. A-t-il pour autant développé une psychose sans que personne dans son entourage n'ait pu déceler ce basculement?

Evelyne Josse, psychotraumatologue et victimologue, distingue deux types de criminels qui font le choix de l'arme chimique pour nuire à leurs victimes. Les hommes éconduits ou qui se sont, à un moment où un autre, sentis rejetés ou qui commettent ce que l'on appelle des crimes d'honneur, sorte de punition, de sanction morale ou religieuse envers des femmes en quête d'émancipation. Une pratique généralement associées à des sociétés patriarcales traditionnelles.

IL SUFFIT D'UNE ÉTINCELLE

"Malgré l'atrocité de leurs actes, je dirais que ces hommes se situent, en quelque sorte, dans la norme. Leur volonté est de faire perdre aux femmes auxquelles ils s'attaquent (et qui sont généralement jolies) leur personnalité. De les rendre méconnaissables et de faire d'elles des bêtes curieuses, les

condamnant à se mettre elles-mêmes en retrait de la société. Ils cherchent à les dévaster sur le plan physique, psychique et affectif."

Juste des sadiques, donc. Mais qu'en est-il si l'agresseur ne connaît pas sa victime, comme cela semble le cas dans l'affaire du Delhaize? "Je n'ai évidemment pas tous les éléments en main et prononcer mais on peut effectivement imaginer qu'il s'agit d'un acte commis par un déséquilibré." Dans ce cas, il suffit d'une étincelle... Et il peut parfois s'agir d'un événement tout à fait anecdotique. Une broutille qui déclenche chez la personne une réaction tota-

lement disproportionnée. "En voulait-il à Delhaize? À la société de consommation? À la société en général?", s'interroge la spécialiste. Il n'est pas exclu non plus, estime Evelyne Josse, que l'auteur de cette agression au caractère très particulier, pour ne pas dire original, n'ait eu d'autre objectif que d'inspirer la terreur. "Les crimes odieux sont de plus en plus médiatisés. Les précédentes affaires d'agression au vitriol mais aussi les décapitations des djihadistes, par exemple peuvent malheureusement inspirer certains esprits malades..."

✘ Ludivine Ponciau